



Madrid, le 16 septembre 2024

## CIRCULAIRE ICCAT n° 09356 / 2024

**OBJET :** HEURES DE TRAVAIL DE LA RÉUNION INTERSESSIONS DE LA SOUS-COMMISSION 4 SUR LA MSE POUR L'ESPADON DE L'ATLANTIQUE NORD (*en ligne, 8 octobre 2024*)

Suite à la circulaire n°06992/2024 du 8 juillet 2024 et en coordination avec les Présidents de la Sous-commission 4 et du SCRS, j'ai le plaisir de vous informer que la réunion intersessions de la Sous-commission 4 sur la MSE pour l'espadon de l'Atlantique Nord a été reportée au **8 octobre 2024 de 12h00 à 16h30 (heure de Madrid)**. Une pause de 30 minutes est prévue à 14h00.

Afin d'organiser la réunion et de créer les liens pour les participants en ligne, vous êtes priés d'envoyer au Secrétariat une liste des délégués qui participeront à la réunion avant le **1er octobre 2024**, y compris des informations sur les **membres autorisés à prendre la parole** au nom de la délégation pendant la réunion. Toute soumission tardive de la délégation officielle peut entraîner un retard dans l'accès des participants à la réunion. Tous les participants doivent également s'inscrire à la réunion avant le **1er octobre 2024**, en utilisant le [formulaire d'inscription en ligne](#) qui sera bientôt disponible sur notre [page web consacrée aux réunions](#).

Je vous prie d'agréer l'expression de ma parfaite considération.

Secrétaire exécutif

Camille Jean Pierre Manel

**DISTRIBUTION :**

– Mandataires de la Commission :

Président de la Commission: E. Penas Lado  
Première vice-Présidente : Z. Driouich  
Deuxième vice-Président : R. Chong  
Présidents des Sous-commissions 1 à 4

Président du COC : D. Campbell  
Président du PWG : N. Ansell  
Présidente du STACFAD: D. Warner-Kramer  
Président du SCRS : C. Brown

- Chefs de délégation/chefs scientifiques
- Parties, Entités ou Entités de pêche coopérantes
- Observateurs

**Pièce jointe :** Ordre du jour provisoire de la réunion



## **Réunion intersessions de la Sous-commission 4 sur la MSE pour l'espadon de l'Atlantique Nord** *(en ligne, le 8 octobre 2024)*

La *Recommandation de l'ICCAT remplaçant la Recommandation 22-03 prolongeant et modifiant la Recommandation 17-02 sur la conservation de l'espadon de l'Atlantique Nord (Rec. 23-04)* demande au SCRS de faire avancer les travaux en appui au plan de la Commission visant à l'adoption d'une procédure de gestion pour l'espadon de l'Atlantique Nord en 2024. Lors de cette réunion, le SCRS présentera à la Sous-commission 4 des mises à jour sur l'état d'avancement de ses travaux. Les objectifs de cette réunion sont les suivants : i) le SCRS fournira des mises à jour sur le développement de l'indice combiné de l'espadon de l'Atlantique Nord ; ii) le SCRS présentera les premiers résultats des mises à jour des procédures de gestion potentielles (CMP) et des tests de robustesse associés ; et iii) la Sous-commission 4 et le SCRS discuteront du développement d'un Protocole de circonstances exceptionnelles.

### **Ordre du jour provisoire**

1. Ouverture et organisation de la réunion
2. Désignation du rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Examen du cadre et du plan de travail de la MSE sur l'espadon de l'Atlantique Nord définis dans la [Rec. 23-04](#)
5. Résumé des travaux réalisés sur l'indice combiné de l'espadon de l'Atlantique Nord
6. CMP et leurs résultats préliminaires, y compris les tests de robustesse
7. Développement d'un protocole relatif aux circonstances exceptionnelles
8. Autres questions
9. Adoption du rapport et clôture



Madrid, le 8 juillet 2024

## CIRCULAIRE ICCAT n° 06992 / 2024

**OBJET : REPROGRAMMATION DE LA RÉUNION INTERSESSIONS DE LA SOUS-COMMISSION 4 SUR LA MSE POUR L'ESPADON DE L'ATLANTIQUE NORD** (*en ligne, 8 octobre 2024*)

Suite aux circulaires n°06180/2024 et n°06406/2024 de l'ICCAT du 17 et du 24 juin 2024 et en coordination avec les Présidents de la Sous-commission 4 et du SCRS, j'ai le plaisir de vous informer que la réunion intersessions de la Sous-commission 4 sur la MSE pour l'espadon de l'Atlantique Nord a été reportée au **8 octobre 2024**. Si une CPC a des objections à cette date, elle est priée d'en informer le Secrétariat avant le **10 juillet 2024**.

La date proposée permettra la tenue, le **4 octobre 2024**, d'un webinaire des ambassadeurs sur la MSE de l'espadon de l'Atlantique Nord, et permettra au Secrétariat de circuler le rapport de la réunion plénière du SCRS, éventuellement le 1er octobre, ainsi que de traduire et de publier, avant le 3 octobre, toute documentation produite par le SCRS en rapport avec la réunion intersessions de la Sous-commission 4 sur la MSE pour l'espadon de l'Atlantique Nord.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma parfaite considération.

*Secrétaire exécutif*



Camille Jean Pierre Manel

**DISTRIBUTION :**

– **Mandataires de la Commission :**

**Président de la Commission:** E. Penas Lado

**Première vice-Présidente :** Z. Driouich

**Deuxième vice-Président :** R. Chong

**Présidents des Sous-commissions 1 à 4**

– **Chefs de délégation/chefs scientifiques**

– **Parties, Entités ou Entités de pêche coopérantes**

– **Observateurs**

**Président du COC :**

D. Campbell

**Président du PWG :**

N. Ansell

**Présidente du STACFAD:**

D. Warner-Kramer

**Président du SCRS :**

C. Brown

**Pièce jointe :** Ordre du jour provisoire.



## **Réunion intersessions de la Sous-commission 4 sur la MSE pour l'espadon de l'Atlantique Nord** *(en ligne, le 8 octobre 2024)*

La *Recommandation de l'ICCAT remplaçant la Recommandation 22-03 prolongeant et modifiant la Recommandation 17-02 sur la conservation de l'espadon de l'Atlantique Nord (Rec. 23-04)* demande au SCRS d'avancer dans ses travaux afin de soutenir le plan de la Commission visant à adopter une procédure de gestion pour l'espadon de l'Atlantique Nord en 2024. Au cours de cette réunion, le SCRS présentera à la Sous-commission 4 des mises à jour sur l'état d'avancement de ses travaux. Les objectifs de cette réunion sont les suivants : i) le SCRS fournira des mises à jour sur le développement de l'indice combiné de l'espadon de l'Atlantique Nord ; ii) le SCRS présentera les premiers résultats des mises à jour des procédures de gestion potentielles (CMP) et des tests de robustesse associés ; et iii) la Sous-commission 4 et le SCRS discuteront du développement d'un Protocole de circonstances exceptionnelles.

### **Ordre du jour provisoire**

1. Ouverture de la réunion et organisation des sessions
2. Désignation du rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Examen du cadre et du plan de travail de la MSE pour l'espadon de l'Atlantique Nord définis dans la [Rec. 23-04](#)
5. Résumé des travaux réalisés sur l'indice combiné de l'espadon de l'Atlantique Nord
6. CMP et leurs résultats préliminaires, y compris les tests de robustesse
7. Élaboration d'un protocole relatif aux circonstances exceptionnelles
8. Autres questions
9. Adoption du rapport et clôture